

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 décembre 2010**

Délibération n° 2010-1907

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : Réaménagement et extension du parking Cordier - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame Roger-Dalbert

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 20 décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, M. Claisse, Mme Frih, MM. Rivalta, Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Havard, Huguet, Imbert Y., Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémiann.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Elmalan (pouvoir à M. Balme), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini, MM. Passi (pouvoir à M. Claisse), Charles (pouvoir à M. Buna), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Bouju (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Vesco (pouvoir à M. Desbos), Assi (pouvoir à M. Petit), Julien-Laferrrière, Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Le Bouhart), Baume (pouvoir à Mme Vessiller), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier, Forissier (pouvoir à M. Meunier), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Lyonnet), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Jacquet (pouvoir à M. Lévêque), Justet, Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Pillon (pouvoir à Mme Cardona), Réale (pouvoir à M. Plazzi), Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Sangalli (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Thévenot (pouvoir à M. Cochet), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Blein, Mme Ait-Maten, M. Albrand, Mme Bab-Hamed, M. Genin, Mme Ghemri, M. Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Lebuhotel, Nissanian, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Pierron, MM. Serres, Thivillier, Turcas, Vergiat.

Séance publique du 16 décembre 2010**Délibération n° 2010-1907**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Réaménagement et extension du parking Cordier - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, le conseil de Communauté a inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements le réaménagement et l'extension du parking Cordier à Saint Genis Laval, à la rubrique "adapter l'offre des réseaux existants aux besoins de mobilité de proximité".

Le projet concerne :

- le réaménagement du parking existant,
- la construction et l'extension du parking.

Le secteur de la Platte, adjacent au parking, fait l'objet d'un programme immobilier de 58 logements.

Ce programme sera desservi au travers du parking existant.

Le réaménagement du parking permet :

- d'accéder aux futurs logements,
- de conserver l'offre de stationnement proche du centre ville,
- de sécuriser les cheminements piétonniers,
- de créer un jardin (cession foncière dans le cadre de l'opération immobilière, fournie par la commune, pour une surface de 876 mètres carrés),
- la desserte pour les bennes à ordures ménagères et véhicules de secours,
- la construction de 43 places de stationnement supplémentaires.

La formalisation de ce programme et l'élaboration du projet doivent être confiées à un concepteur.

Le conseil de Communauté est donc sollicité pour l'individualisation d'une autorisation de programme d'un montant de 1 050 000 € afin de financer :

- la conception du projet,
- les travaux de réaménagement et de construction ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le réaménagement et l'extension du parking Cordier à Saint Genis Laval.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement sur l'opération n° 2326 pour un montant total de 1 050 000 € en dépenses à la charge du budget principal, selon l'échéancier suivant :

- 50 000 € en 2011,
- 1 000 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 décembre 2010.